



JOURNAL REGIONALISTE
HEBDOMADAIRE
de la
BRETAGNE
et des
Bretons Emigrés
ABONNEMENTS:

FRANCE... 4 fr.
ETRANGER... 5 fr.
Avec 'Ar Vro' Revue Mensuelle
FRANCE... 7 fr.
ETRANGER... 9 fr.

Ar Bobl

Rédacteur en Chef: F. Jaffrennou "Teldir"

"Evid ar Vro dre ar Bobl"

"Frankiz da beb Barn!"

Rédaction et Administration
Rue des Carmes, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS:
Ann. et Récl. 1.00
1.20 la ligne
3e - 0.25
Chronique Locale 0.50
Faits divers... 0.75

On traite à forfait pour les Annonces plusieurs fois répétées

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

GOUELIOU AN TOUR D'AUVERGN. - REDADEK-KEZEG PENALANN

Or, est-il une vie qu'un Breton devrait connaître mieux que celle de Malo Corret? Quel est le pur Breton qui, depuis les Ages Héroïques, a réuni dans sa personne autant de Vertus, d'Abnégation, d'Amour de sa Langue et des mœurs de son Pays? Assurément, pas un seul autre que lui.

C'est pourquoi, j'ai cru bon de retracer en breton, dans le Journal d'aujourd'hui, les principaux faits d'armes historiques qui sont de La Tour d'Auvergne, et que je vous engage à lire et même à relire. Je me suis contenté de cela. Car quand on parle de La Tour d'Auvergne, il y aurait tant de choses à dire, que ce numéro tout entier ne pourrait suffire à relater les beaux traits de sa vie.

Nous sommes de ceux qui ont l'admiration des vertus guerrières, lorsqu'elles savent s'allier à un profond désintéressement, et à l'amour sacré des Pénales. La Tour d'Auvergne fut dans la plus pure acception du mot, le seul héros de la Révolution; auprès de lui, Napoléon-Bonaparte n'est qu'un pygmée, qui eût pour lui la chance de naître avec du génie.

N'oublions pas, enfin, que La Tour d'Auvergne n'a aucune tâche qui jette une ombre sur sa longue existence. Il a même complètes toutes les vertus que peut posséder un citoyen. Voilà un homme qui, dans les loisirs des camps, entre deux batailles, trouvait le temps de travailler sa langue maternelle, d'en apprendre sept autres, de comparer le breton avec les autres idiomes européens, et bien plus encore, de jeter la base des études Celtiques Contemporaines par son livre sur les Origines Gauloises et son Dictionnaire Breton-Gallois-Français, auquel collabora son compatriote Le Brigand, de Tréguier, pour le fils duquel il s'engagea. O vous Bardes qui dans vos chants célébrez les héros d'Armor, n'oubliez pas combien fut grand l'amour de Corret pour sa Terre et sa langue. Et vous ses Compatriotes, qui vous devez d'étudier ses vertus pour les suivre, ne voyez pas uniquement en La Tour d'Auvergne, un soldat! A vrai dire, le soldat n'est en sa personne qu'un complément, tout naturellement greffé sur sa belle âme avide de sacrifice, de dévouement, d'études, de travail incessant. Considérez en lui la personification de la Vertu austère qui peut seulement se rencontrer chez des Bretons, puisqu'il n'y a pas eu, qu'il n'y aura jamais, deux La Tour d'Auvergne.

Organisateurs de son anniversaire annuel, sachez aussi comprendre davantage le héros que vous avez l'honneur insigne de pouvoir célébrer, aux yeux de toute la France attentive et justement jalouse. Donnez une plus grande part dans vos

programmes de fêtes, ce qu'il aime tant: sa langue bretonne, et son pays d'origine; ils sont si pitoyablement laissés de côté, que ce serait triste si ce n'était injuste! Et nous, les bonnes gens de Cornouaille, nous ferons en l'une de ces journées des 25, 26 et 27 juin, un pèlerinage à sa statue, et de vant les traits mâles et austères du héros fidèlement reproduits dans le bronze, nous invoquerons pour le croyant qu'il fut toute sa vie, la miséricorde de Dieu, et nous demanderons à ses Mânes de nous conserver cette religiosité particulière qui fait les peuples grands et confiants en eux-mêmes, et qui s'appelle: le culte des Morts.

JAFFRENNOU. AN TOUR D'AUVERGN (1743-1800)

Kaëra den a zo bet hizkoad ganet en Bro a-bed, eo, sur awalc'h, lugel Keraz, Toall-Malo Corret, perc'henn Kerhofret, Trabrian, hag a gemeraz divezatoc'h, dre urz an duk a Voulion, an hano La Tour d'Auvergne. Mez anavezet eo dreist-holl er bed, dindan lezhano e Kenta Grenadour a Franz.

An Tour d'Auvergn a oa en garnizon en Sant-Lau-Luz, er bloavez 1789. Alize e lea da neuil er mor, e-kichen kastell-kreny Socoa. Eur wech, daou soudard d'ezan, ont da neuil, a oa o vont da veuz. Corret a lammarz er mor, hep divizek, evit o zave-tud, me z-hunan e vilje bet eal d'ar strad, paueved d'un talouhier inouank, neuil gouest, hag a zigasaz anezan d'an no.

plenaat ha kaletaat anezi. Evelse e tremenez en tu all, hep darvoud a-bed, hag ar Grenadour, unan hag unan, var e zeulou.

Er memez bloavez 1793, ar jeneral Servan a lakaz en e benn diload ar Spagnoled dez o fozision, ha sklapa ar arme en tu all d'ar ster Bllassoa. Tri mil den, en leir renga-mad, a gerzaz var an enebour. An Tour d'Auvergn, er rengennad kreiz, en doa da gerzed evit d'enn tosen, e-lec'h ma oa en gnez soudarded ar jeneral Caro. Me var an hent, ar Grenadourien a oa aretet gant eur ch'astell-krenvaet, e pelhini e oa dastumet eur dorniad Spagnoled, hag a leuske vane denno hec'h dilan. An Tour d'Auvergn a demaz neuze e dok hag e vantill, a lakaz anezan var e veech kleiz, evit servijl d'ezan a skeod (bouclier), hag eur vantill en e zorn dilan, e kerzaz var ar dor ar ch'astell. Er ruo, eo skoaz var an nor a dro brech, en eur grial d'un difennourien penoz eo o vont da lakat an tan varni, mar ne'n en rentet ket rakta. Spontet gant kemend all a hardigez, ar ch'astell a baouezaz da denma, a gasaz eur ch'annad da harlanti ouz an Tour d'Auvergn, ha prestik goudeze e reitont er ch'astell. Deuz ach'ano, an Tour d'Auvergn a renkaz e gompagnigned, ha n'o doa ket a loan o tisklapa gant ar jeneral Caro, divar hec'h an dosen e-lec'h ma oa koac'h. Corret an noa tapet pemp bolod en e vantell.

An 2 a viz Bost 1794, an Tour d'Auvergn, potr fin-ave, evel ma oa potr hardi, a zeuz ach'ano, dre flouderez, da lakat kear var Sant-Sebastian d'en ont ranti. Ha setha un penoz. Keaz Sant-Sebastian a oa emhi 2,000 soudard evit hi difenn. Unnep, var eur roch e oa zavet ar gear-ze, ha biken ar jeneral Monezy na vilje douz a-benn d'hec'hmer. An Tour d'Auvergn, dre hinesha, a antrez ar gear, hag euz var an dachen, e pigaz var eur bank, hag ach'ano e koozaz d'ar hohl en spagnol. An Tour d'Auvergn, evit dizek, a otic mad sez iz. Diskeuz a reaz d'ar hohl pegeu trist a vilje d'ezo bez bombardet gant tregont kanol braz evel er arme Franz: o zier a vilje luet, o madou drastet, hag hi o-hunan a gollche o buez. An habitanted a oa ali da rent a keaz d'ar Fransijen, nez ar soudarded a felle d'ar Tour d'Auvergn: e Leusket l'avaraz d'Ar Tour d'Auvergn; e Leusket da v'hanu un tenn kann varhunan. Evit se hi ch'allo lavaret a zo bet emgan, ha dustu goude hi n' en rento.

Evelse eo great. Corret a zistroaz da ved e dud, hag evel n'en doa nemed eur pezkann hepken, e leuskaz eur bolod var ar gear. Dustu o digaset an alchoueziou d'ezan. Brud An Tour d'Auvergn a oa braz barz en Pariz, e mesk ar Revolutionarier o-hunan. Ar re-ma a gasaz ar ch'omiser Fabre da gnoz anezan, ha da lavaret d'ezan kemend tra e ch'oulenne, en dije. An Tour d'Auvergn a respontaz ar gnez ma: Pegwir out kerz galloudeuz, sifonan Fabre, distro da Ben, ha lavar d'ezo rei beb a voutouler neuze d'an Grenadourien ha d'in me. Abaou eo digor ar brouel, n'hon leuz touchet e a-bed!

Kaer a oa kinnig d'An Tour d'Auvergn hez hauevet koronel, ne ch'ouille silaou netra. Er bloavez 1795, e ch'oulennez kaout e retret. A-benn neuze, an doa tri bloaz ha tregont servich. An Direktour a reaz d'ezan eur banision a 800 lur, me ne gemeraz nemed 200 lur; an 200 skeod all e roaz da intavrez unan dez e vignoned dez koste Kerne. Ar 5 a viz Genver 1795, en em barkaz, en Bourdel, var eur lestr vihan, evit mont da Vrest, hag ach'ano distrei d'e gear Geraz. Me, e kreiz ar mor, al lestr a oa kelc'hiet gant pemp batiman saoz, ha tapet gante. An Tour d'Auvergn a oa kaset da brizonier da Borzmouth. Kur gokarden dri liou o a gantan var e dok. Eun devez, an ofiserien saoz a fellaz gant forsi anezan da denna e gokarden. An Tour d'Auvergn a gemeraz anezan, a bikaz anezi en e ch'izez, hag a griaz d'ar Saozon: e Neb a ch'oullia hi ch'out a zeul d'hi ch'erchet! Den na dosteaz, ha Corret a vizaz e gokarden.

Eur bloaz e chomaz prizonier. Neuz o a lezet en e frankiz adarre. Dond a reaz da chom da Bassy, kichen Pariz, tost d'e vignon koz ar Brigand, deuz Lanndreger. Ar Brigand e oa eur den a wizeguz vraz. An Tour d'Auvergn a gemeraz kentellion digantan. D'ar ch'houz ma komzomp, ar Brigand en doa 76 vloaz. Tad e oa da 7 a vugale, pere a oa bet holl en arme. Na chome ken gant ar potr-koz nemed e vab iaouanka, pelhini a oa bet galvet ive, ha ne gave rampliser a-bed. E Ma ch'amarad koz, eme an Tour d'Auvergn, me meuz kavet unan da gemer e blas! Hag heuz e-hunan a berliz en plas mal e vignon. D'an arme ar Rhin e oa kaset, gant ar grad a gabiten (rag na ch'ouille ket oupenp), er 46 demi-brigade. En fin ar bloavez 1797, ar peoch a eo sinet en Campo-Fornio, hag an Tour d'Auvergn a zistroaz d'e studio ha d'e leoriou.

Eun devez, eur mignon, o sonjal ober piljadur d'ezan, a gasaz anezan da di eur mar-chadour leoriou nevez. Eno, e kerzaz eur loer kaer, er stal, hag a ziskueaz anezan d'An Tour d'Auvergn... Al leor a oa leun a veulodi evitan. An Tour d'Auvergn, chifet, a fregaz ar pajennou e-lec'h ma vilje komzet divar e benn!

Er bloavez 1799, ar Brusianed hag an Aotrichianed a ziskleriaz adarre brezel da Vro-C'hall. Corret, mar oa koz dija, a verve bepret a vad pa gieve komz dauz brezel. Parial a reaz, evit an eil gwech, e plas mab Brigand. Mond a reaz ar arme Massena, tal ar Rhin. Eur wech, Massena a gasaz anezan en arak, evit anout pozision an enebour. Digouezet a reaz gant eur ch'astell-kreny: antren a reaz unan. O suez! Ar ch'astell ne oa den ebarz, marvat e oa bet dilozet a nevez-oz, rag leun e oa a fuzillion, a voulejou, a vezvaz. Meaz-boa ma o'abaz, e klouez trouz; an Aotrichianed a zeuz var e ch'iz, da zont er ch'astell a oant o paouez kuitaat. Bianna ma ch'astell, Corret a alchouezaz hag a varc'haz an norejou; goudeze e pigaz var an tour uhel-la hag a renkaz tregont fuzil en toulou ar ch'annellou. An Aotrichianed a gredaz a oa leun ar ch'astell a Fransijen, hag a goumazas tenma var an tour. An Tour d'Auvergn a respontet gant e fuzillion, an eil var lech'eben. Bann ar fin, ar ch'ourenel goudeuz digazaz eur ch'annad d'ezan, evit goudeuz legat ar garnizon en em renti, hag e klouez da vont kuit, en pob frankiz, gant he armou. An Tour d'Auvergn a lavaraz da dustu. An nor a zigoraz, hag e-hunan, tregont fuzil sammel var e chouk, e tremenez dirag renkou an Aotrichianed, kounnaret ha meze da veza het touellet gant eun den hepken.

gant eur paper hag a hanve anezan Kenta Grenadour Armeuz ar Republik. An Tour d'Auvergn a gemeraz ar sabron, meaz an hira a felle d'ezan nac'h. Ar Grenadourien a zo henvel holl e emezan. Mez kaer a nevoa, red e oa bet d'ezan asanti.

An Tour d'Auvergn, a-benn neuze, a oa erru koz ha skuit. Alize e vilje klany gant ar boan dent hag ar boan izili; e vezvaz a reaz gant bara ha laez. E gorn butun, a-vad, a vilje dalchamad etre e zent, evel eur gwir Genevaz da anezan. Santou a reza a oa tost e vora, meaz var al leun-gann e felle d'ezan koueza ha mervel. Doue a reaz d'ezan e yennad. An 31 a viz Ma 1800, e oa e seziz da bartia ch'oz. Da beher heur dezaz ar mintin, eur mignon d'ezan a zeuzaz da zilou anezan. Meaz An Tour d'Auvergn a oa gwisket e zillad gantan, ha daoullinet e oa bord e wele o pedi Doue...

An 21 a viz Even, e oa en arme Moreau. Kabiten e oa en eil bataillon dezaz ar ch'ouchez ha daou-ugent rujumant. Ar 27 a viz Even, en emgan Neulbourg, ar 40e a zontez, var dosen Oberhausen, eur gombar vraz dezaz du vagad Aotrichianed. Var dro 10 heur, eun eskadron Uhlaned a zeu var ar Grenadourien. Ar re-ma a resevaz anezaz var begouz ar vatonezeou. Meaz An Tour d'Auvergn, pelhini a oa er renk kenta, a dapaz eun taol len en arme. Na chome ken gantez etre daouarn e soudarded. Kounnaret o weled ar ch'abiten koz o koueza, ar Grenadourien a zilch'anz penn d'ur gvalerion, ha daoulagad an Tour d'Auvergn, o kloza da viken, o devoa ch'oz ar biljadur diveza da weled an enebour trechet o tech'kuit.

Eur ch'ann braz evid an holl arme a eo maro An Tour d'Auvergn. E gorf, astennet var eur gwiskad hollou dero ha lore, a oa great ganian eun interament vraz. Interant o an eur bez, var meaz-ar-stourm, e benn troet var zu an Enebour. Ar 4 a viz Eost 1889, e relegou a oa digaset ar Pantheon, en Pariz. E zremz-skoud, kizellet en arm, var eur jijen menerez, a chomo, led ar ch'antveuz da zond, en Keraz, evid zigas da zionj d'ar Vretoned pegen kaer eo buez eun den, pa n' euz en e galon an diou treuz a ra ar iz-zudou: karantez ar Vro ha doujanz Doue.

F. J. FÊTES DE LA TOUR D'AUVERGN Les 24, 25, 26 et 27 Juin 1905 PROGRAMME DES FÊTES Le 24 Juin, au coucher du soleil, Carillon de toutes les cloches de la ville. - A 8 heures, sur le Champ-de-Bataille, Danses publiques. - A 9 heures, Feu de joie, Salves d'artillerie, Retraite aux Flambeaux. - Illumination de la ville. Dimanche 25 Juin 1905, à 5 heures du matin, carillon de toutes les cloches de la ville annonçant l'ouverture de la Fête et invitant les habitants à pavoiser leurs maisons. - A 1 heure et demie, Courses sur l'Hippodrome de Penalan. - A 8 heures du soir, grande Fête de Nuit, Illuminations à Gorno. 5.000 Luminières; Danses de Carrières; Bataille de confis. Lundi 26 Juin 1905, à 9 heures du matin, Courses au galop sur le route de Châteauneuf-du-Fau. 1er prix, 40 fr.; 2e, 7 fr.; 3e, 3 fr. - A 10 heures, Jeux nautiques au Petit-Carhaix. Prix divers. - A 2 heures, Bal d'Enfants sous les Halles. - Entrées: 0 fr. 25. - A 2 heures 1/2, Luittes Bretonnes sur le Champ de Bataille. Prix divers. - A 4 heures, Courses de bicyclettes sur route. - Première Course (Cantonale). - Distance: tours dont aujourd'hui une seule « la Tour aux chiens » reste debout, un gouteur vint annoncer qu'une troupe nombreuse d'ennemis arrivait et qu'elle entourait le château. Le sire de Montboucher donne quelques ordres et dit à Yves: - Mon pauvre M. de Kergoat, je comptais vous garder ici jusqu'à votre guérison, mais mon château, quand toute l'armée de la Trémoille viendra l'assiéger ne pourra pas tenir un jour étant six fois moins fort que celui de Fougeres qui capitula après une semaine de siège. Pendant qu'il est temps encore, fuyez...»

JANE DE LESMEUR

Grand Roman Inédit Par Yves SÉBILLOT

Tout à coup, Jane sentit revenir sa présence d'esprit. Elle vit subitement toute l'étendue de son malheur; son fiancé mort, un homme qu'elle venait de tuer et le château qui allait être envahi...

Soudain, elle s'arrêta... une voix qu'elle connaissait l'appela dans l'escalier... Elle écouta encore et reconnut la voix d'Yves de Kergoat... elle alla, tremblante d'émotion ouvrir la porte. Son fiancé, très pâle, soutenu par un soldat, était sur le seuil. Yves regarda dans la pièce, vit le cadavre de l'Homme à la Cléatrice et recula d'un pas, puis voyant Jane saine et sauve devant lui, il tomba dans ses bras.

mer. C'était sa blessure qui en se rouvrant lui avait fait perdre connaissance. Mais comment l'Homme à la Cléatrice et Yves de Kergoat avaient-ils pu arriver jusqu'à Jane ? Le premier, après avoir laissé son rival pour mort sur le champ de bataille, était accouru au château. Montrait au sire de Saint-Aubin l'épée de son neveu, il eut l'audace de lui dire:

Yves de Kergoat n'envoie chercher votre neveu pour la sauver; voici son épée qui garantit l'exactitude de mes paroles... où est-elle ?

Le sire de Saint-Aubin le crut, le remercia même, et le fit conduire par un valet jusqu'à la tour, au bas de l'escalier, l'Homme à la Cléatrice mit une pièce d'or dans la main de son guide, en lui disant qu'il connaissait sa route. Le valet s'en alla et il monta l'escalier.

Par le trou de la serrure, il aperçut Jane étendue sur le sol. Il frappa à la porte et entra, on sait le reste. Quant à Yves de Kergoat, l'épée de son oncle avait égrèné entre deux côtes et ne l'avait que blessé. Il resta sans vie jusqu'au moment où il se sentit violemment secoué. Il rouvrit les yeux et reconnut Owen Maën... Le Gallois faisait partie de l'armée bretonne. Au moment de la déroute, il s'était jeté sur un monceau de cadavres, s'échappant aussi à une mort certaine. Quand il n'y eut plus personne autour de lui, il rampa parmi les corps qui couvraient le sol et arriva ainsi auprès d'Yves de Kergoat. L'ayant reconnu, il le secourut, s'aperçut qu'il respirait encore et pensa sa blessure.

Yves pût se lever et supplia Owen-Maën de le conduire au château de Saint-Aubin. Le bon Gallois l'emporta jusque là et Yves pût monter l'escalier de la tour en s'appuyant sur son épée.

CHAPITRE VI Sauvés! Reprenons maintenant les événements au point où nous avions laissés, c'est-à-dire quand Yves de Kergoat s'était évanoui dans la chambre de la tour.

Grâce aux soins de Jane et d'Owen Maën, il ne tarda pas à ouvrir les yeux... à ce moment le sire de Saint-Aubin arriva tout essouffé.

Yoyant le cadavre et le s'écia: - Que s'est-il passé ? - Justice a été faite, mon oncle dit Yves de Kergoat... un jour vient où les traités et les assassins sont châtiés par Dieu... Vous me racontez cela en détail plus tard, interrompit le sire de Saint-Aubin qui ému par la vue d'un mort. Il s'agit pour vous de fuir, dans cinq minutes, le château sera pris... Fuyons tous, s'écia Jane. - Non, pas moi, dit l'oncle, je reste à mon poste, jo suis déjà prisonnier sur parole, mon château ne pouvait résister, j'ai dû le rendre. Mais il est encore temps pour vous de fuir... - Je ne puis fuir, mon oncle dit Yves, je dois me rendre aussi. Owen conduira Jane en lieu sûr. - Non pas, dit l'oncle, tu ne fais pas partie de la garnison, et comme je suis ton chef je t'ordonne d'accompagner

Mademoiselle de Lesmeur. Cet ordre rendit Yves bien joyeux, il se croyait prisonnier en vertu des lois de l'honneur chevaleresque et compris dans la reddition du château. Mais, l'ordre de son oncle le faisait libre, et il allait pouvoir, avec sa fiancée, gagner quelque lieu où ils pourraient être en sûreté.

Guidés par l'oncle, Yves et Jane, suivis d'Owen, descendirent l'étagé adoussé. Là le sire de Saint-Aubin fit jouer un ressort. Un panneau de bois s'ouvrit et laissa voir un escalier qui s'abouissait. Deux grosses lanternes se trouvaient là. Ayant battu le briquet, le sire de Saint-Aubin en alluma une et la donna à Owen-Maën.

- Vous avez à descendre environ cent marches, dit-il. Au bas vous trouverez un souterrain. Le long du mur il y a deux chaînes. L'une est scellée par un anneau de cuivre ce n'est pas celle qui vous conduira où vous devez aller. Prenez celle qui est fixée par un crochet de fer. Suivez la jusqu'au bout. Avancez sans crainte, le souterrain est en parfait état. Il a plus d'une lieue de long et vous conduira au château du Bordage où mon ami le seigneur de Montboucher vous recevra. Vous lui montrerez ma bague. Et le sire de Saint-Aubin tira sa chevalière de son doigt et la remit à Yves.

- Vous demanderez des chevaux à M. de Montboucher. De là vous gagnerez Rennes et puis Lesmeur où ma chère sœur saura bien guérir la blessure de mon neveu. Allez mes enfants, continua-t-il en les embrassant. Je traiterai de ma rançon et dans quelques semaines je serai parmi vous. Yves, Jane et Owen descendirent dans l'escalier, et le sire de Saint-Aubin, ayant refermé le panneau secret alla se constituer prisonnier.

Trois heures plus tard, après une marche très lente à cause de la blessure d'épée de Kergoat qui l'avait très affaibli, nos trois amis, ayant parvenu à l'extrémité du souterrain, étaient reçus au château du Bordage où ils apprirent au sire de Montboucher la défaite de l'armée bretonne.

Yves fut pansé par le médecin du château, et l'accueil le plus cordial leur fut fait. Jane passa la nuit dans la chambre de la comtesse. Elle eut voulu rester veiller son fiancé, mais quand le médecin lui eut affirmé qu'Yves ne courait aucun danger, comme elle était rendue de fatigue, elle consentit à aller se reposer.

Quant à Orwen Maën, il dut faire aux soldats de la garnison avec lesquels il fut logé un long récit du combat, après quoi il s'endormit et ne se réveilla qu'au grand jour.

Le lendemain, et grâce à un sommeil réparateur, aux bons remèdes du médecin, Yves se sentait presque guéri, mais outre que sa blessure n'était pas fermée, il était affaibli par la perte de son sang. Comme le sire de Montboucher lui montrait ainsi qu'à Jane les beaux bâtiments du château, défendu par huit

4 kilomètres. — 1er prix, 10 fr.; 2e, 5 fr.; 3e, 3 fr. Deuxième Course (Régionale). — Distances: 8 kilomètres. — 1er prix, 10 fr.; 2e, 20 fr.; 3e, 10 fr. A 5 heures. Course d'Hommes, à pied. Distance: 2 kilomètres environ. 1er prix, 10 fr.; 2e, 5 fr.; 3e, 3 fr.; 4e, 2 fr.

Table of race results with columns for rider names (e.g., Guisriff, Kerhuic, Gourin) and their respective times.

COURSES de CARHAIX

Le Dimanche 25 Juin 1905. A une heure et demie de l'après-midi.

HIPPODROME DE PENALAN

Première Course. — Galop. — Prix du Gouvernement: 500 fr. Offerts par le Gouvernement de la République, dont 300 francs au premier, 150 au deuxième, 50 francs au troisième. Pour chevaux de 3, 4 et 5 ans de demi-sang, nés et élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons d'Hommebont et de Lamballe. Entrée: 10 francs.

Echos et Nouvelles

Les Mutualités Scolaires. Dans toute la France, le 18 juin était cette année, le jour fixé pour la fête des Enfants Mutualistes des Ecoles laïques. Dans les villes de quelque importance les municipalités, d'accord avec les directeurs d'école, ont su rendre attrayant le programme de cette fête.

Le programme des fêtes franco-anglaises comprendra deux parties distinctes; la partie du ressort de la Marine et la partie du ressort de la ville de Brest. L'escaudro anglaise arrivera à Brest le 10 juillet. Au programme municipal, nous avons trois représentations au théâtre, des courses, des banquets, des concours de Musique, etc. Le 12 juillet au soir, cent officiers anglais se rendront à Paris, et seront reçus à déjeuner par le Président de la République. Ces officiers rentreront à Brest le 14 au soir.

LES URULINES AU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis vendredi le Conseil Municipal est sur la sellette. On s'informe, on s'inquiète. Que pense M. Untel sur la question des Sœurs? Comment a-t-il voté, ou plutôt comment voterait-il? C'est toute une affaire, c'est toute une agitation.

LES URULINES AU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis vendredi le Conseil Municipal est sur la sellette. On s'informe, on s'inquiète. Que pense M. Untel sur la question des Sœurs? Comment a-t-il voté, ou plutôt comment voterait-il? C'est toute une affaire, c'est toute une agitation.

Le Groupe Gordon-Bennett

C'est vendredi que se disputa la première manche de cette grande épreuve internationale d'automobiles qui s'appelle la Coupe Gordon-Bennett. Le monde entier est au courant de cette manifestation, éminemment sportive.

La question marocaine

La question marocaine n'est plus à Fez; elle est à Berlin. C'est une constatation pénible pour notre patriotisme, mais nous ne saurions avoir une politique d'autruche; nous cachons la tête pour ne pas voir la danger.

onore 48 parents directs aux Ursulines. Que chacun fasse son compte, je dois en oublier. Sur ces 20 conseillers, 3 seulement n'y ont eu aucun nombre de leur famille, et cela pour raison majeure. Je n'insiste pas.

Ar reuz er Russi

Ar Russi n'eo ket awalc'h evlith beza bet kummet ha fustrer ar Mandchouria hag en mor ar Japon, he bro a zo straket arrevoulionn. En pevarc'horn ar Rouantelez e ma tan hag ar Reuzvuz. Ar baizanted hag ar bobl a d-mall holl an Tzar Nicolaz hag ar Lez da veza bet dievez ha diskiant; gouenn ar ma zo chancel penn d'ar reizidion. En provins ar C'haukaz, n'euz en pob le'h nemet krim ha torfejo, hag an oloritou a chom sempl ha dinerz...

Tribune Libre

M. le docteur Marchais nous écrit: LES URULINES AU CONSEIL MUNICIPAL. Depuis vendredi le Conseil Municipal est sur la sellette. On s'informe, on s'inquiète. Que pense M. Untel sur la question des Sœurs? Comment a-t-il voté, ou plutôt comment voterait-il? C'est toute une affaire, c'est toute une agitation.

Ar reuz er Russi

Ar Russi n'eo ket awalc'h evlith beza bet kummet ha fustrer ar Mandchouria hag en mor ar Japon, he bro a zo straket arrevoulionn. En pevarc'horn ar Rouantelez e ma tan hag ar Reuzvuz. Ar baizanted hag ar bobl a d-mall holl an Tzar Nicolaz hag ar Lez da veza bet dievez ha diskiant; gouenn ar ma zo chancel penn d'ar reizidion. En provins ar C'haukaz, n'euz en pob le'h nemet krim ha torfejo, hag an oloritou a chom sempl ha dinerz...

Ar reuz er Russi

Ar Russi n'eo ket awalc'h evlith beza bet kummet ha fustrer ar Mandchouria hag en mor ar Japon, he bro a zo straket arrevoulionn. En pevarc'horn ar Rouantelez e ma tan hag ar Reuzvuz. Ar baizanted hag ar bobl a d-mall holl an Tzar Nicolaz hag ar Lez da veza bet dievez ha diskiant; gouenn ar ma zo chancel penn d'ar reizidion. En provins ar C'haukaz, n'euz en pob le'h nemet krim ha torfejo, hag an oloritou a chom sempl ha dinerz...

venton demandée, reconnaisant par la son caractère d'utilité publique. Dans le *Nouveliste* du 20 Juin, Monsieur Marchais, avec une noble ardeur qu'aucun de nous n'ait pu soupçonner jusqu'ici, prend courageusement en mains la cause des Bonnes Sœurs, que personne ne songe à attaquer, et reproche au Maire son attitude dans la dernière séance du Conseil Municipal: Monsieur Anthoine avait en effet reçu avant la séance la lettre que voici:

Monsieur le Maire. Constatant dans votre justice et dans la droiture de votre esprit, je viens vous confier la cause des Ursulines, qui, établies depuis près de trois cents ans dans votre bonne ville de Carhaix, ont le plus vif désir d'y continuer leur œuvre.

M. Anthoine se trompe étrangement, puisqu'il veut administrer la ville avec l'ensemble des électeurs (et toujours des contribuables, les malheureux!) il prend le mot d'ordre dans le mystère d'une petite chambre, et qu'à l'ombre de cette petite chapelle il n'y a pas de place pour une administration sage et libérale, en tous cas uniquement soucieuse des intérêts communaux.

Au Parlement

Chambre des Députés. Séance du lundi 19 Juin. La Chambre reprend l'article 17 de la loi de Séparation, dans lequel il est dit que les Associations cultuelles doivent avoir un minimum de 7 membres au moins, 25 au plus, suivant la population des communes. Ces membres doivent être majeurs. Ces associations administreront le bien des églises, recouvreront le produit des quêtes, collectes et rétributions, loueront les chaises, et fourniront les décors des services religieux. Elles pourront, sans supplément de droits, verser l'excédent de leurs recettes à d'autres associations cultuelles. Elles ne pourront jamais recevoir aucune subvention de l'Etat, des Départements, ni des communes.

Nouvelles Élections (?)

M. le Maire de Carhaix nous prie de vouloir bien insérer la lettre suivante au sujet des récents incidents du Conseil Municipal: Monsieur le Directeur d'Ar Bobl à Carhaix. Le correspondant du *Nouveliste* à Carhaix ayant en la cruauté de nous cloquer au pluriel, supplice terrible par la chaleur que nous subissons en ce moment, nous avons écrit, et vous voudrez bien nous permettre d'insérer ces quelques lignes de réponse.

JANE DE LESMEUR

Eur wech a vo echu "JANE DE LESMEUR" pelhini a denn da fin, ni grego gant eur romant gallec great gant Paul Feral.

ROLAND PIED-DE-FER

brava romant a c'haller lenn, leun a drao uburzdus hag a historious souezus.

onore 48 parents directs aux Ursulines. Que chacun fasse son compte, je dois en oublier. Sur ces 20 conseillers, 3 seulement n'y ont eu aucun nombre de leur famille, et cela pour raison majeure. Je n'insiste pas.

Monsieur le Maire. Constatant dans votre justice et dans la droiture de votre esprit, je viens vous confier la cause des Ursulines, qui, établies depuis près de trois cents ans dans votre bonne ville de Carhaix, ont le plus vif désir d'y continuer leur œuvre.

M. Anthoine se trompe étrangement, puisqu'il veut administrer la ville avec l'ensemble des électeurs (et toujours des contribuables, les malheureux!) il prend le mot d'ordre dans le mystère d'une petite chambre, et qu'à l'ombre de cette petite chapelle il n'y a pas de place pour une administration sage et libérale, en tous cas uniquement soucieuse des intérêts communaux.

Au Parlement

Chambre des Députés. Séance du lundi 19 Juin. La Chambre reprend l'article 17 de la loi de Séparation, dans lequel il est dit que les Associations cultuelles doivent avoir un minimum de 7 membres au moins, 25 au plus, suivant la population des communes. Ces membres doivent être majeurs. Ces associations administreront le bien des églises, recouvreront le produit des quêtes, collectes et rétributions, loueront les chaises, et fourniront les décors des services religieux. Elles pourront, sans supplément de droits, verser l'excédent de leurs recettes à d'autres associations cultuelles. Elles ne pourront jamais recevoir aucune subvention de l'Etat, des Départements, ni des communes.

Nouvelles Élections (?)

M. le Maire de Carhaix nous prie de vouloir bien insérer la lettre suivante au sujet des récents incidents du Conseil Municipal: Monsieur le Directeur d'Ar Bobl à Carhaix. Le correspondant du *Nouveliste* à Carhaix ayant en la cruauté de nous cloquer au pluriel, supplice terrible par la chaleur que nous subissons en ce moment, nous avons écrit, et vous voudrez bien nous permettre d'insérer ces quelques lignes de réponse.

JANE DE LESMEUR

Eur wech a vo echu "JANE DE LESMEUR" pelhini a denn da fin, ni grego gant eur romant gallec great gant Paul Feral.

ROLAND PIED-DE-FER

brava romant a c'haller lenn, leun a drao uburzdus hag a historious souezus.

Eur wech fin da Loëiz EUNIUS, ar re a blich ganto kaout brezonek c'houek, a gavo c'hoaz plijadur en eul lenn er emez plas

Kontadennou gwech all goz-koz

skrivet evid Ar Bobl gant ar skrivagrver Yann Ar Floc'h. Ar Bobl a ieh e interest var greski Lep sizun.

KELEIER Kerne-Uhel

KERAEZ

Conseil Municipal. — La séance supplémentaire de la Session de Mai a eu lieu vendredi 10 juin à 8 h. à la Mairie. Quatorze conseillers sont présents. Absents, MM. Le Saucy, Penn, Duval, Guégen, Royer, R. Lanciau.

M. Troadez est nommé secrétaire de la séance. Fabricque. — M. Le Maire dit qu'il a reçu les comptes de Gestion du Conseil de Fabricque, qui sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal. M. Frédrick Melou s'étonne qu'il y ait lieu d'approuver ces comptes.

Marquise de la Gare. — M. Le Maire a reçu de l'Administration des Chemins de fer de l'Ouest une lettre, disant que la C^{re} ne fera pas les frais de clôture des extrémités de la Marquise. D'ailleurs il semblerait impossible de la clôturer aux deux bouts; cette clôture haraerait le passage des bagages et déterminerait des encombrements. A Paimpol, la marquise n'est pas close. Cependant la C^{re} clôtura la marquise de Carhaix, si la ville en veut faire les frais, soit la somme minime de 150 fr.

Question des eaux. — M. Honriot a la parole, pour donner lecture des *Conclusions* de son Rapport sur les travaux de la Commission chargée de fournir Carhaix d'eaux potables. Après avoir exposé un projet de stérilisation des eaux par l'ozon, le rapporteur en conclut que ce système onéreux de stérilisation doit être laissé de côté pour le moment.

Les eaux qui arriveraient à Carhaix seraient capées au Moulin du Roi, versant Est. Il y a là une chute d'eau de 2 m. 65, qui pourrait assez contribuer, plus tard, à nous donner l'éclairage électrique.

Pour monter chaque jour en ville 300 mètres cubes d'eau, il faudrait une force de 10 chevaux, 30 chevaux pour l'électricité. Le débit moyen serait de 80 litres par jour, par chaque habitant.

Après diverses autres considérations techniques, le rapporteur donne le montant des frais de l'installation de l'eau: 154,000 francs, avec ceux de l'éclairage ils monteraient à 180,000 fr.

M. Marchais n'est pas partisan des expériences de stérilisation par l'ozon. Il insiste cependant, pour que la Commission, avant de commencer ses travaux, prenne l'avis préalable au service géologique de France.

M. de Jaegher estime qu'une analyse préliminaire des eaux doit être faite sur place, et des échantillons des meilleures envoyées ensuite au service géologique, qui donnera alors un avis favorable.

M. Marchais. — L'avis du service géologique doit primer tout. M. de Jaegher. — Et si ce service nous refuse un avis favorable? serions-nous réduits pour cela à nous passer d'eau? Est-il eau plus abominable que celle des puits et sources qui alimentent aujourd'hui toute la ville?

M. Anthoine met aux voix le vote du n^o 314, par lequel le Conseil municipal, en vertu de l'article 17 de la loi de Séparation, a décidé que les Associations cultuelles doivent avoir un minimum de 7 membres au moins, 25 au plus, suivant la population des communes. Ces membres doivent être majeurs. Ces associations administreront le bien des églises, recouvreront le produit des quêtes, collectes et rétributions, loueront les chaises, et fourniront les décors des services religieux. Elles pourront, sans supplément de droits, verser l'excédent de leurs recettes à d'autres associations cultuelles. Elles ne pourront jamais recevoir aucune subvention de l'Etat, des Départements, ni des communes.

Un amendement est adopté disant que les membres de ces associations pourront s'en retirer tout temps, après paiement de leurs cotisations déduites. L'art. 17 est adopté.

Séance du mardi 20 Juin. MM. Archidæon et de Binder demandent à intercaler sur la politique extérieure; sur le refus de M. Rouvier, la discussion est ajournée pour ne pas gêner les négociations. La Chambre adopte ensuite les articles 18 et 19 de la loi sur la séparation sans adoption d'aucun amendement.

Séance du mercredi 21 Juin. La Chambre adopte l'article 20, qui accorde aux Associations le droit de former un fonds de réserve qui sera placé en valeurs nominatives, pour les frais et l'entretien du culte. Elles pourront constituer en plus une réserve spéciale, qui servira à l'échelle ou à la construction d'immeubles ou meubles des cultes et sera déposée à la Caisse des Dépôts.

M. Marc Réville propose d'ajouter à constituer un fonds de retraite pour les vieux Ministres et des vieux employés du culte. Leurs veuves et orphelins pourront bénéficier de retraites proportionnelles. Le gouvernement accepte l'amendement, qui est renvoyé à la Commission.

TUDOU

Eur wech a vo echu "JANE DE LESMEUR" pelhini a denn da fin, ni grego gant eur romant gallec great gant Paul Feral.

brava romant a c'haller lenn, leun a drao uburzdus hag a historious souezus.

Stagaden d'ar gazeten AR BOBL, ar 24 a viz Even 1903.

BLOAVEZ 1903

GOUELIOU AN TOUR D'AUVERGN EN KERAEZ

Ar 25, 26, 27 a viz Even

GWERZ NEVEZ

WAR SUJET AR C'HENTA GRENADOUR

WAR DON : Neventi vad d'ar Vretoned (Barzaz Breiz)

I
A glevet-hu dre ar goabrenn (bis)
Mouezliou ar bed-holl o tremenn? ho!

DISKAN :

Kanomp enor a bouez hon fenn
D'an Tour d'Auvergn da virviken.

II
Ar mouezliou a dremenn uhel (bis)
A zeu divar blas ar brezel, ho!
Kanomp enor, etc.

III
Divar dachen an emgannou (bis)
Da Geraez e teu ar mouezliou, ho!
Kanomp enor, etc.

IV
Mouezliou soudarded ec'h int-hi (bis)
Deuz Franz, Allemagn, hag Itali, ho!
Kanomp enor, etc.

V
Hag ar mouezliou-ze a lavar : (bis)
An Tour d'Auvergn n'euz ket e bar, ho!
Kanomp enor, etc.

VI
Ad Tour d'Auvergn barz ar brezel (bis)
Neuz gret enor da Vreiz-Izel, ho!
Kanomp enor, etc.

VII
N em gann a reaz vit ar Franz (bis)
Ha koueza reaz gant vaillanz, ho!
Kanomp enor, etc.

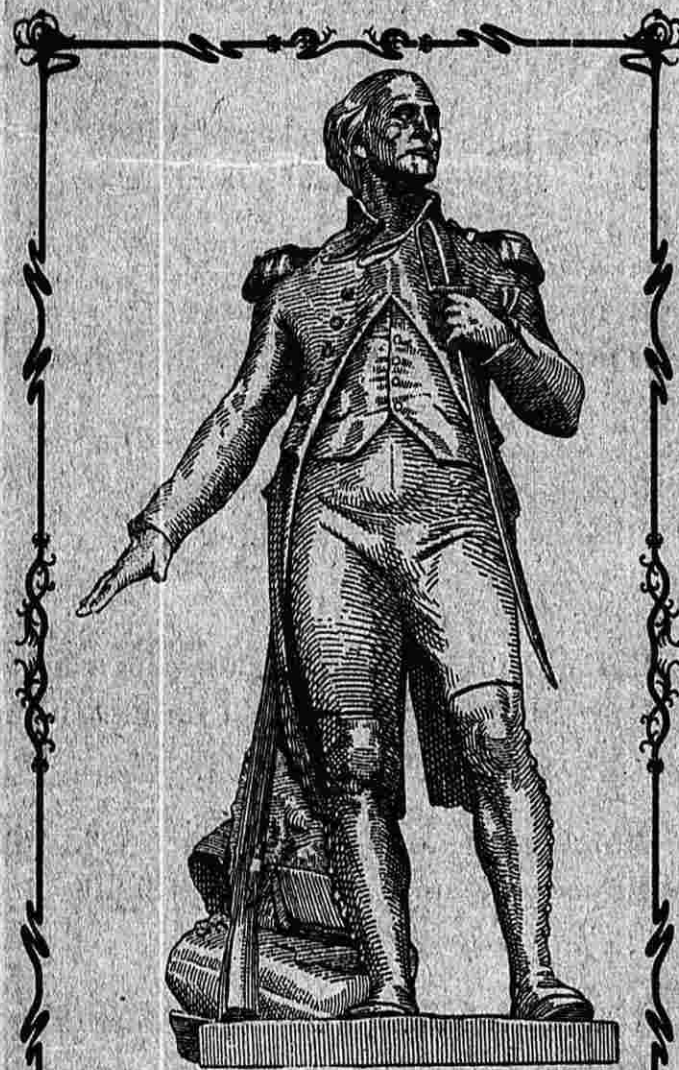
VIII
En kemend bro a zo er bed (bis)
An Tour d'Auvergn zo anvezet, ho!
Kanomp enor, etc.

IX
Ar soudarded, en kemend bro, (bis)
A roue respet vid e hañ, ho!
Kanomp enor, etc.

X
Rag mar oa t'er barz ar gombad (bis)
En doa ive eur galon vad, ho!
Kanomp enor, etc.

XI
Pa oa trec'het an Enebour, (bis)
E pardone ar Grenadour, ho!
Kanomp enor, etc.

XII
Biskoaz n'euz bet, biken na vo (bis)
Kaëroc'h buez, kaëroc'h maro, ho!
Kanomp enor, etc.



MALO CORRET, les-hañvet TOUR D'AUVERGN.

Ganet en Keraez ar 23 a viz Gwengolo 1743.
Maraet war dachen Oberhausen ar 27 a viz Even 1800.

XIII
Evid ramplas mab e vignon (bis)
Hen a rangajaz hep spouron, ho!
Kanomp enor, etc.

XIV
Rangaj a reaz, klanv ha fall (bis)
Pelec'h vo kavet kemend-all? ho!
Kanomp enor, etc.

XV
N'eo ket eur wech, diou a reaz, (bis)
An eil gwech, siouaz, e varvaz, ho!
Kanomp enor, etc.

XVI
Mervel a reaz hep eur c'hlemm (bis)
Dre eun taol lans en e gerc'henn, ho!
Kanomp enor, etc.

XVII
Biskoaz gwad mad n'eo bet treitour (bis)
Bebet ar C'henta Grenadour, ho!
Kanomp enor, etc.

XVIII
Hen na c'houlle en e vue (bis)
Med Bara, Laez, ha Liberte, ho!
Kanomp enor, etc.

XIX
Brema var dachen vraz ar Gear (bis)
An neuz eur statu hag hi kaër, ho!
Kanomp enor, etc.

XX
Bepred keid ha ma vo 'n he za (bis)
A vo d'emp ar skuer ar gwella, ho!
Kanomp enor, etc.

XXI
A vo eur skuer d'ar Vretoned (bis)
Da heuil roudou Malo Corret, ho!

DISKAN :
Kanomp enor a bouez hon fenn
D'an Tour d'Auvergn da virviken!

Fañh JAFFRENOU "Teldir"

Keraez, ar 23 a viz Even 1905.



N. B. — Gallek a zo en tu all.

(MAD DA VEZA STAGET EN DIABARZ.)

TRADUCTION

de la

“CHANSON DE LA TOUR D'AUVERGNE”

Pour 1905

1
Entendez-vous dans les nuages
Passer les voix de l'Univers ?

REFRAIN :

Chantons honneur, à tue-tête,
A la Tour-d'Auvergne, à jamais !

2
Ces voix qui passent là-haut
Viennent des champs de carnage.

3
C'est des champs de bataille
Que ces voix viennent à Carhaix.

4
Ce sont les voix des soldats
De France, d'Allemagne, d'Italie.

5
Et ces voix répètent toutes :
La Tour d'Auvergne n'a pas son égal.

6
La Tour d'Auvergne dans la guerre
A fait honneur à la Bretagne.

7
Il a combattu pour la France,
Et il est tombé vaillamment.

8
En toutes les contrées du monde,
Le nom de la Tour d'Auvergne est connu.

9
Les soldats de toutes les nations
Ont le respect son nom.

10
Car s'il était terrible au combat,
Il avait aussi un cœur généreux.

11
Une fois l'Ennemi vaincu
Le Grenadier pardonnait.

12
Il n'y eut jamais, il n'y aura jamais,
Plus belle vie, plus belle mort.

13
Pour remplacer le fils de son ami
Il rengagea sans crainte.

14
Il rengagea, malade et vieillard,
Où donc en verra-t-on autant ?

15
Ce n'est pas une fois, mais il le fit deux,
A la deuxième, hélas, il mourut.

16
Il mourut sans une plainte,
D'un coup de lance dans la poitrine.

17
Bon sang n'a jamais trahi,
Vive le Premier Grenadier !

18
Lui qui ne demandait dans la vie
Que du Pain, du Lait, et de la Liberté,

19
Maintenant sur la grande place de la Ville
Il possède une statue magnifique.

20
Toujours, tant qu'elle sera debout,
Elle sera pour nous le meilleur des exem-
[ples.

21
Elle sera un exemple aux Bretons
Pour marcher sur les traces de Malo Corret !

CHANT des Écoliers Carhaisiens

EN L'HONNEUR DE LA TOUR D'AUVERGNE

(Chanté pour la 1^{re} fois le 26 Juin 1904.)

PAROLES DE CH. LE BRAS. MUSIQUE DE A. GUÉTRON.

I
Qu'il aime sa barque et la trouve belle !
Le pêcheur d'Armor, quand le flot mouvant
La berce et qu'au loin, blanche comme une aile,
Elle ouvre sa voile et s'incline au vent.
L'Homme des méziou, si dur à la peine,
Rude laboureur au chêne pareil,
De fierté tressaille à voir dans la plaine
Ses grands blés mûrir sous le clair soleil.

Écoliers d'Armor, des méziou fertiles,
Pêcheurs plus instruits, laboureurs habiles,
Nous lutterons mieux contre les flots sourds
Nous moissonnerons des épis plus lourds !

II
Le père d'Arrez chante sa bruyère
Et le vallon frais où le moulin bruit,
Le soir, en menant boire à la rivière
Ses boeufs accablés sous le jour enfié,
Et ceux d'Argoat, loin de leurs toits de chaume,
Joyeux sabotiers, hardis bûcherons,
Ne sauraient plus vivre et languirait comme
Des oiseaux ravis à leurs bois profonds.

Écoliers d'Arrez, des clairières vertes,
Nous enfermerons dans nos cœurs, alertes
A courir les bois, les landiers en fleurs,
Le savoir qui rend les hommes meilleurs !

III
Mais tous ces Bretons, à l'âme si tendre
Pour leur coin de terre où dorment les Vieux,
Sont prêts à verser leur sang pour défendre,
France ! ton enseigne aux plus glorieux.
Montrant de leurs preux l'antique vaillance,
Si les ennemis venaient t'assaillir,
Tous leur courraient sus en disant : O France !
Nous saurons mourir plutôt que faillir !

Écoliers des champs, de la grève blanche,
Des monts et des bois où croît la pervenche,
France ! à te servir, nous nous préparons.
Pour toi nous vivrons, pour toi nous mourrons !

IV
Premier Grenadier de la République,
Dont Carhaix toujours s'enorgueillira,
Aux jours de péril, ton âme héroïque,
O Malo Corret ! sur nous planera.
Et vers le Progrès, marchant sans relâches,
Mûris par l'étude et l'audace au cœur,
Tu nous verras prêts pour les nobles tâches,
Grand Républicain mort au Champ d'Honneur !

O La Tour d'Auvergne ! en ta vieille ville,
Où la foule en fête aujourd'hui défile,
Nous t'offrons ce chant et te saluons.
Résonnez tambours ! éclatez clairons !

L'Armor, la côte ; — les méziou, les champs féconds de la plaine ;
— l'Argoat, la région des bois ; — l'Arrez, la montagne.

leors, permettrait au Pournau de rentrer dans ses frais.

La subvention est maintenant, et le système des Bons fonctionnera désormais. La discussion est close.

Les Congrégations. — M. le Maire annonce qu'il a reçu une lettre de la Supérieure des Ursulines. Cette lettre, dont il donne lecture, fait appel aux sentiments généreux du Conseil, pour qu'un vœu favorable soit émis pour demander le maintien à Carhaix de Religieuses installées ici depuis 300 ans.

Elles ont contribué à la prospérité de la ville, et ne demandent rien à personne. Elles ne sont hostiles à personne. Elles espèrent donc un vœu favorable à leur conservation.

M. Anthoine. — J'estime que cette question n'est pas de notre compétence. La loi étant votée, nous n'avons pas à la critiquer. Je demande donc que les choses soient laissées telles qu'elles sont.

M. Marchais. — Un vœu n'engage en rien, et n'est pas fait pour empêcher la loi.

M. Lemoine. — Un vœu ne changera rien aux cours des événements.

M. de Léséleuc. — Nous avons bien voté un vœu favorable au maintien des Frères.

M. Anthoine. — Il a été signalé aux Ursulines qu'elles devaient avoir cessé de faire classe avant 1906; nous n'avons pas à revenir là-dessus.

M. Marchais. — Le délai peut être poussé à 10 années. Nous demandons donc que le Conseil soit appelé à se prononcer, non pas sur le maintien indéfini des Sœurs, mais pour qu'elles restent le plus longtemps possible.

M. Anthoine. — Je refuse de mettre ce vœu aux voix.

M. Marchais. — Vous êtes obligé de tenir compte des vœux proposés par les Conseillers.

M. Anthoine. — Je léverai plutôt la séance.

M. de Léséleuc. — Vous léverez la séance illégalement. Je demande le vote sur la question. Les membres présents au nombre de plus de tiers, vous le demandant, vous devez donc mettre le vœu aux voix. Je demande que votre refus soit inséré au procès-verbal.

M. Anthoine. — C'est là un vœu politique. Je n'ai pas contre la loi.

M. Marchais. — Vous allez contre les droits des Conseillers municipaux, et contre l'intérêt de la ville. Ce vœu n'est nullement politique, il ne vise que le maintien des Ursulines jusqu'à l'expiration du délai le plus éloigné, fixé par la loi de 1901.

MM. Monfort et Conan protestent avec MM. Marchais et de Léséleuc.

M. Anthoine se lève et se couvre. Soixante également MM. de Jaegher et Lemoine, adjoints, Henriot et Frédéric Méliou. Les autres demeurent assis quelques instants. Il est visible qu'ils blâment l'attitude du Maire en cette affaire, qui est put être simplement résolue, par un vote au scrutin public, à la demande du quart des Conseillers présents, ou au scrutin secret, à la demande du tiers des Conseillers présents (Art. 51 de la Loi Municipale du 5 avril 1884).

Les nombreux public qui remplissent la salle accueillent dans le plus profond silence la brusque démission de M. Anthoine et des membres radicaux du Conseil.

En vertu des art. 63 et 65 de la Loi municipale, les Conseillers municipaux peuvent délibérer sur tout ce qui les concerne; le Conseil de préfecture seul est juge de prononcer, ou non, la nullité.

Enfin, l'art. 57 nous dit que les délibérations sont signées par tous les membres présents à la séance, la démission du Maire n'ayant pas été signée par les opposants, il ne nous paraît pas que la session de Mai soit encore close, d'autant que d'autres communications n'ont pu être mises en délibération (demande d'acquisition de terrain, lettre d'un instituteur, etc.) la séance ayant été suspendue.

Attendons-nous peut-être à des complications.

— Fête de la Mutualité Scolaire. — La fête des écoles laïques a eu lieu dimanche 18 juin, anniversaire de la fondation de la Mutualité. A 1 heure, 700 petits garçons et petites filles, conduits par les maîtres, ont fait le tour de la place de la Tour d'Avvergne et de la ville, puis ils se sont rendus aux Halles où un théâtre avait été érigé. L'édifice était décoré de verdure, de fleurs et de drapeaux. Les élèves ont pris place sur les côtés, les invités et les spectateurs, au nombre de cinq cents environ, dont beaucoup de dames, au milieu. La séance s'est ouverte par un discours fort applaudi de M. Anthoine, maire de Carhaix, puis les garçons et les filles ont chanté en chœur l'Hymne de la Mutualité.

Mlle Marguerite Caradee a obtenu un vif succès dans son monologue La Bressande à l'Exposition. Jeanne Cotten a fort bien dit L'Espace, de Coppée. Mlle Rouillard et Le Roux, dans un trio de mandolines, Mlle Le Tulle, accompagnant au piano, ont été très goûtées. Remarqué également un chœur de petites filles, et un chœur des délégués de l'Asile, tout mignons.

Mlle Marguerite Le Bras s'est fait longuement applaudir dans La pain sec, de Hugo.

Durant la séance, la Musique Indépendante s'est fait entendre et applaudir.

Après le chant de la Marseillaise par les garçons, la tombola a eu lieu. Ce fut le clou de la fête. Des gâteaux ont été distribués ensuite à tous les élèves, qui aussitôt après ont défilé en ordre à travers la ville. Tous portaient de petits insignes tricolores.

Nous adressons aux organisateurs nos sincères félicitations.

— Pardon Kervez-Plouguer. — Breunier « Pontakalék » a zo pedet, dez peulur ar Banier-riener, d'en em gaout dilun, 20 à viz Even, en Lein ar Chastell, da 10 heur dez ar mintin.

— Certificat d'études. — Dans notre dernier numéro, au lieu de 13 présentes, 10 reçues à l'Ecole Publique de Filles, lire : 10 présentes, 10 reçues.

POULLAUOÛN
Notaire. — M. Le Manchec a acquis l'étude de Poullaouën, vacante depuis la mort de M. Jacob.

BERRIEN
Meventi. — Fransou Guillou, bou-taouer koat er C'hmann, a zo bet kondaonet en Kastellin da 8 de brizon ha daou via da chom hep voti, evid hec tapet méo meur a wech en Huelgoat ha le'h all.

QUIKRI
Tan tac'hel gant jistr. — An tan zo krognet en Kerauffret d'ar meurz 13 doeh ar miz-ma, barz grench Harinquet.

Eur neubud binviou labour a zo bet poac'hed, hag 8 barrikennad jistr didalet. Ar jistr en eur vera a zo eot da c'hlebia ar plouz a oa astennet var al leur, hag a gizo eo bet prezervet ar lia tosta dez an fan.

— Pardon Sant Alar. — Bonn disul, 24 doeh miz Even, o ligoen pardon barz Sant Alar, eun doeh ar re gaërta barz ar c'hontre.

Fête patronale. — La fête patronale de Guiscriff aura lieu les 3 et 4 juillet. Nous en donnerons le programme samedi prochain.

Folre. — Dans sa dernière séance, le conseil municipal a décidé que l'ancien foire de Juillet, qui n'était plus fréquentée depuis bien des années, aurait lieu le 4 juillet prochain au bourg de Saint. Des prix en espèces seront distribués à ceux qui feront le plus de transactions.

Pardon. — Le pardon de Lohuec aura lieu les 2 et 3 juillet.

Première journée. — Dimanche 2 juillet, à 3 heures du soir : Courses de bicyclettes. — 1re Course. — 1er prix, 15 fr.; 2e, 10 fr.; 3e, 5 fr.

2e Course. — 1er prix, 10 fr.; 2e, 5 fr.; 3e, 2 fr.

Les gagnants des 2 premiers prix de la 1re course ne sont pas admis à concourir dans la seconde.

Deuxième journée. — Lundi 3 juillet, à 9 heures du matin, grandes luttas bretonnes. — 1re lutte, pour enfants de 12 à 15 ans : 2 francs; 2e lutte, pour enfants de 15 à 18 ans : 3 fr.; 3e lutte, pour jeunes gens de 18 à 20 ans, 10 fr.; 4e lutte, pour hommes de tout âge, 15 fr.

Le luteur qui ne trouvera pas de concurrent n'aura droit qu'à la moitié du prix. Le luteur qui sera trop brelant sera expulsé.

A 2 heures du soir, course de chevaux au galop. — 1er prix, 15 fr.; 2e, 10 fr.; 3e, 5 fr.

A 3 heures, courses à pied. — 1er prix, 2 fr.; 2e, 1 fr.; 3e, 0 fr. 50.

CORLAY
Courses. — Les courses de Corlay ont eu lieu le dimanche 18 juin sur l'hippodrome du Petit-Paris. Une ondition diluvienne est venue le contraindre, notamment pendant la quatrième épreuve.

Pardon bras Rumengol

Skriva rer d'comp : Disul diveza 18 a viz Even o oa pardon bras Rumengol. Ar pardon kaez-ze en devez leac'h atao da gever sul an Dreindet-Saer.

Ar dra zur, Rumengol a zo dija hag a bell zo eur plas anavezet mad e Breiz-Izel ha memez e c'hallen lavaret e meur a leac'h diouz ar bed. Abaoe tost da c'huezek kant vloas zo, ma zo savet an liz binniget-ze, e zeus bet direddet d'ar plas santel-ze, meur a zon diouz a bep bro ha dez a bep karter diouz an douar. La diredd zo bet di tout eun a bep renk hag a bep stad. Pried-seuz eur ar bed-man savet hul en honerou, tud gallouduz dre o deskadurez, a deus gouzouda da zaulina dirag troum man Douc evit gouez e assistanç hag ar soulajaman en ho foaniou.

Kaloun an den var an douar a vez atao laouen pa gleo komz diouz Rumengolha dreisthol kaloun ar Breizad.

E guirionez, kaout a ra d'in neus moyen ebed da skuita o klevec'hanus dez ar plas burzudus-ze hag a zo bet test diouz kement all a viraktiou. Hag evel ma lavar d'omp kantie an Itouen-Varia Rumengol, braz ar burzudou a zo bet ebarz en amzer dremenet....

Galloud ar Ver'hez gloruz Vari a zo bed braz e peb amzer hag en dez a hiro c'hoaz e pli dez beza invoked var an hano a Rounez ar Vretoned.

Prest eo bepred da zont d'hor skoazella en hon ezommou ar brasa hag e kreiz hon rusta tristidigez.

Ancillium christianorum, gwir zikour ar gristenien !

Pa deut ivez da zaulina d'ar plas santel ze, bezit c'hoaz sonj deus A. Sergeant bet Eskop e Kemper hag en devez kurunet Intron-Varia Rumengol er bloavez 1858. Pedit ivez evit an oll velet a zo bet e penn ar barrez-ze abaoe ma zeus hano anez, hag isplac'h evit an A. Treguer hag an A. Mezangroas. Eno c'houl velo merket var bez an Ao. Mesangroas ganet e parrez Plougoum, ha maro persoun e Rumengol, ar c'honzou kaër man ha touchant meurbed :

« Pélerin, comme vous autrefois j'ai été, « Comme moi, vous serez, l'arrol en est « porté. »

Ar gerioz-ze hepken a zigaso da sonch doeh h, pennoz no domp nemet tremindin var an tammik dour-man.

La deomp da Rumengol gant eur gwir fiansanç o Jezus hag e Mari. Peditomp anezo a greiz kaloun hag e obtenint d'omp ar pardonou.

GWILLOU QUINÉC. MENEZ-HOM

Ar foar. — Foar Menez-Hom a zo bet

disadorn. An amzer, brao ar mintin, a zo bet troet en gao d'au abarad. Ar foar a zo bet dro-laou ; priz ar c'hezek a za va-drenv muil-ouz-muil.

GOUZEEK
La fête patronale. — La fête patronale aura lieu le dimanche 2 juillet et le lundi 3, et comprendra diverses attractions : trois courses de bicyclettes et un grand concours de fer; le lundi et le dimanche soir, feu d'artifice sur la place du bourg.

Adjudications de travaux de routes. — 1er lot, route nationale, numéros 104, d'Angers à Brest. Aux environs de Carhaix; montant des travaux : 9,500 fr. Soumissionnaire, Traon, de Morlaix; 200; Com. de Morlaix (gare), 100; Henry, à Motreff, soumissionnaire présent, adjudicataire à 200.

2e lot, route nationale, numéros 105, de Nantes à Audierne, aux environs de Quimper, montant des travaux : 7,300 fr. Un seul soumissionnaire, Le Ploech, de Quimper, adjudicataire au prix du devis.

3e lot, route nationale, numéros 170, de Quimper à la mer, aux environs de Briec, montant des travaux, 6,650 fr. Un seul soumissionnaire, Le Bois, à Huelgoat, adjudicataire à 500.

4e lot, route nationale, numéros 12, de Paris à Brest, aux environs de Brest; montant des travaux, 9,800 fr. Soumissionnaires, Névellec, à Brest, 1600; Le Goff, à Pleyben, 1000; Le Brest, de Brasparis, à 1500; Le Bihan, de Quimerc'h, 1700; Barrier, de Brest, à 1700; Com. de Motreff (gare), adjudicataire à 1800.

Notariat. — L'examen à subir par les candidats aux fonctions de notaires, ayant fait leur stage dans le département du Finistère est fixé au jeudi 6 juillet prochain, à 9 heures du matin, au siège de la Chambre des Notaires.

Eur c'hoaz haner. — Disul, eur c'hoaz da Itron Monol, ur ar Froud, an neuz saillit var eun neubud tud, en eur eska kreiz enez. Kroget an neuz en meur a loen all. Benn ar fin eo bet diskaet gant Rene Laureux, kantonier. Al lousazou-erledion an neuz lavaret e oa klavet ar c'hazez.

Exercice illégal de la médecine. — Marie Gourlay, 61 ans, demeurant au bourg de Lothey, est une vieille matrone qui pratique les accouchements depuis bien des années sans avoir jamais été inquiétée jusqu'à ce jour. Elle déclare qu'elle ne fait que remplacer le médecin et qu'elle ne demande pas de paiement pour ses soins. Le Tribunal de Châteaulin la condamne à 16 francs d'amende avec sursis.

Le concours hippique. — Le concours hippique de Morlaix a eu lieu au manège de Kernevez, samedi et dimanche et malgré un temps pluvieux, il a obtenu le plus vif succès.

Voici les résultats de la journée du 17.

Chevaux hongres et juments de 4 et 5 ans atelés en paire. — 1er prix, Xéophon, à M. Tissier du Conquet; 2e, Champion, au même; 3e, Charmante, au même; 4e, Demarck, à M. Autrel, de Plouézeau; 5e, Concarce, à M. Y. Sévère, de St-Pol; Catherina, à M. F. Quérou, de St-Pol.

Chevaux hongres et juments de 4 et 5 ans atelés en paire. — 1er prix, Xéophon, à M. Tissier du Conquet, et Braban, à M. Maec de St-Pol; 2e, Azali, à M. Chavvill, de Landernou; et Acrobate, à M. Maec de St-Pol; 3e, Triple-Ste, à M. de Tonquédec, de Plougoum; et Rose d'acril, au même.

Chevaux hongres et juments de 3 ans, montés. — 1er prix, Odet, à M. Morvan de St-Guil; 2e, Coat-Corlay, à M. Tissier, du Conquet; 3e, Cadeau, à M. J-M Grall, de Plouézeau; 4e, Pifre, à M. Tissier, du Conquet; 5e, Compagnon, à M. J-B. Ploech, de Landivisiau.

International. — 1er prix, Gipsy, à M. de Carcardec, monté par son propriétaire; 2e, Gueldou, au même; 3e, Miss, à Morvan, monté par M. d'Englesqueville.

Military. — 1er prix, Velleda, un capitaine d'artillerie M. de Salins; 2e, Laroc, à M. Vermont lieutenant d'artillerie.

Primes à l'élevage. — 1er prix, Polisson, à M. Michel Guillou, de Botsorel; 2e, Garako, à M. L. Gonoc, de Plougouven; 3e, Coporal, à M. F. Doz, de Plougoumen; 4e, Filage, à M. F. Bellec, de Plouvézeu-Lecharist; 5e, Donatoz, à M. J. Thévenin, de Plouvor; 6e, Clachet à M. Sibiril de Pleyber-Christ; 7e, Reis, à M. du Jussec, de Sibiril; 8e, Caron, à M. J.C. Guoff, de Plougar; 9e, Jean-Bart, à M. L'Hénoré, de Guimac; 10e, Papa, à M. J-M. Héray, de St-Vougay; 11e, Katenbert, à M. Hervé Koles, de Plouégat Guerrand; 12e, Vereain, à M. F. Iuzan, de Plouvézeu-Lecharist.

Poulains de 2 ans, (demi-sang). — 1er prix, Diana, à M. J-M. Guillou, de Pleyber-Christ; 2e, Dirigeaux, à M. O. Sibiril, de Pleyber-Christ; 3e, Daou, à M. Guillou, de Pleyber-Christ; 4e, Dragon, à M. Rodériou, de Guilien; 5e, Dahlia, à M. de Keranguy, de Garian.

Dressage. — Chevaux hongres et juments de 4 et 5 ans (montés). — 1er prix, Artis, à M. Goude, de Compagny; 2e, Acrobate, à M. Maec, de Saint-Pol-de-Léon; 3e, Chasseur, à M. Chausse, de Quimper; 4e, Mars, à M. de Réals, de Plougouven.

Chevaux hongres et juments de trois ans atelés en paire. — 1er prix, Champion et Charmante, à M. Tissier, du Conquet; 2e, Clanaer et Pifre, au même; 3e, Demarck, à M. Autrel fils, de Plouézeau; 4e, Goncarce, à M. Y. Sévère, de Saint-Pol-de-Léon; 5e, Gardier, à M. Chavvill, de Landernou; et Castin, à M. Sévère de Saint-Pol-de-Léon; 6e, Caramba, à M. J-M. Grall, de Plouézeau, et X... à M. Pierre Sévère, de Saint-Pol-de-Léon.

Omnium sauteurs bretons. — 1er prix, Cadeau, à M. J-M. Abgrall, de Plouézeau; 2e, Voltigeur, à M. de Vinselle, de la Roche-Derrien; 3e, Compagnon, à M. Ploech,

de Landivisiau; 4e, Chasseur, à M. Chausse, de Quimper.

Vol evit hennet eur maer. — Disul diveza, a zo bet vot er c'honsail evit ramplas an Ao. Croguennec, maer, pehini en doa roet e zilez, dre ma ne felle ket d'ezan senti ouz urzou ar prefet.

Croguennec a zo bet adchoazet dre 20 mouez ebed da unan. O veza ne asante ket c'hoaz, Ar C'hoat a zo bet dibabet dre 20 mouez ebed da 1 eat d'ar Poitevin.

Flemmet gant eun aër. — Dirgwenner paset, goude meren, Gouven O. labourer-douar e Plouneour-Trez, a ioa eat da c'houvez, var al letouen, en distroet diec'h kleuz e liorz.

Pedo arru an heur d'ezan da gregi el labour, Gouven a iezaz da zevel en e zao, meuz neuz e santaz eun dra bennag ien dindan e roched, kostez banden e vragez. Buan e waskaz varnez an gant e zorn, meuz santout a reaz eur bikaden evel eun taol spillen, hag an dra ien en lakeaz da lammat dindan e roched. Buanoc'h c'hoaz, Gouven a zibrennrez e vragez, hag eur pe aër a gouzeaz var an douar, hag e redaz kuit. Hev koll kalon, Gouven a iezaz d'eu hag a frikraz he fenn. Mond a reaz dosti da gaout an Dr. Keramarrec, medisin e Kerlouan, pehini a warent e parco Gouven dez e flennaden.

Treger
Benzel en eur puez. — Eur plac'h iaouank, Josefina Ar Boulouzer, a deca bea euredet demaruz da Vortellec. Pevar devez arok an eured, e-keuz an noz, hi devoa poan daoulagad, hag e savaz meuz he gwela da denna eur c'horniall dour dez ar punz d'en em oelc'h. Mez ar paour kez plac'h a gouzeaz eur punz war he fenn, hag an de war lech ar beure ne oa chechet meuz nemed eur c'horf maro.

An tan. — An Itron Ar Rouz, hostiliz en Bear, en eur netaer eur gwela gant petrol, a dostaz re dost gant ar goulou, hag a lakaz an tan er gamp. Buan e bet lac'hed, ha n'euz ket bet nemeur a zomach.

Le pardon. — Les solennités du Pardon de Guingamp vont se renouveler le samedi 17 et dimanche 18 juillet prochains. Nous sommes heureux d'apprendre aux fidèles et nombreux pèlerins de Notre-Dame de Bon-Secours, qu'elles seront présidées cette année par sa Grandeur Mgr de Bonifis, évêque du Mans.

Sans nouvelles de l'Étoile-des-Mers. — On est très inquiet au sujet de la goëlette latine Étoile-des-Mers, de Lannion, capitaine Courant, de Pont-Aven. Ce navire, qui est parti de Lisbonne le 10 mars dernier, à destination de Nantes, n'a pas depuis lors donné de ses nouvelles, et n'a pas été signalé rencontré.

L'Étoile-des-Mers appartient à M. Botheo, de l'île-Grande. L'équipage, composé de cinq hommes, comprend trois marins du quartier de Lannion et un mousse du quartier de Tréguier.

Les Courses. — Les courses de chevaux ont eu lieu à Païmpol, mardi, sous la présidence d'honneur du directeur des haras et du maire de Païmpol. De nombreux prix ont été distribués aux vainqueurs.

La pêche. — Le mauvais résultat de la première pêche de la morue en Islande et le prix de vente de ce poisson étant suffisamment élevé, quelques armateurs de Païmpol vont envoyer les navires chasseurs faire la deuxième pêche.

Adjudication. — Le jeudi 20 juillet prochain, à une heure et demie, à la mairie de Perderne, il sera procédé à l'adjudication des travaux de reconstruction du clocher de l'église. Le montant du devis, y compris les honoraires de l'architecte est de 36.605 fr. 92.

Les Bretons émigrés
Paris
Brevetés Studenten Breton Paris. — La Fédération amicale des Étudiants et anciens étudiants bretons de Paris, fondée l'année dernière, continue depuis à tenir ses réunions hebdomadaires au Siège Social, 52, rue Notre-Dame-des-Champs. Pendant le mois de mai, deux conférences ont été faites. D'abord Di-verrés qui devant une salle comble a entretenu les camarades de la question

d'Arthur historique et légendaire, puis le samedi suivant le barde Vannetais Pierre Laurent, a fait une causerie pleine de charme sur le beau livre qui vient de publier Auguste Dupouy, de Concarneau, intitulé Partances. Puis les chanteurs, poètes et bardes Ranimel, Yann Nibor fils, Yves Sébillot, Chotard, Kioarec, Pierre Laurent, Gauthier, Le Gall, etc., se sont fait entendre en breton et en français. Le camarade Ollivier Sagory, président de la Fédération des Étudiants Bretons de Rennes, de passage dans la capitale, a également entretenu les étudiants bretons de Paris de la Société des camarades Rennais et des toasts ont été portés à la prospérité des deux groupes.

REVUE DE LA PRESSE
De M. Drumont, dans la Libre Parole, au sujet de la situation tendue créée par la question marocaine entre la France et l'Allemagne :

« L'Angleterre, jusqu'ici, n'a rien fait qui laissât supposer que son alliance était une alliance pour rire; elle nous est fidèle et nous ne pouvons mettre en avant aucune raison de rompre avec elle. »

Guillaume II nous cherche donc une véritable querelle d'Allemand en nous disant :

« Votre entente avec l'Angleterre me déplaît, rompez-la. »

C'est là une prétention tout à fait déraisonnable et insolente qui nous relèguerait au dernier rang des nations si nous pouvions la supporter. »

De Lafferre, dans l'Action, à propos d'un projet de loi déposé par M. Monis, sur le repos hebdomadaire obligatoire :

« Le droit d'intervention de l'État en cette matière ne peut être mis en doute; l'État doit intervenir dans les rapports entre patrons et ouvriers pour protéger ceux-ci contre ceux-là. »

N'est pas besoin de démontrer la nécessité pour la classe laborieuse d'un repos périodique; les hygiénistes, les économistes s'entendent pour en proclamer les avantages.

Une question peut paraître délicate : le jour de repos devra-t-il être le dimanche ou un autre jour? Le dimanche, répond M. Dubief, et ses raisons sont excellentes. Pour lui, le dimanche est le jour adopté par la coutume : en le gardant, on sera certain d'obtenir le repos collectif des travailleurs. »

FOIRES
De la semaine en Basse-Bretagne

Côtes-du-Nord. — 27. Pommerit-le-Vicomte, Rostrrenn; 28. Plésidey; 1er juillet, Guingamp, Lohuec, Loudéac.

Finistère. — 26. Berrien, Huelgoat, Lesvenen, Plogastel-St-Germain, Saint-Eloi; 27. Irvillac, Saint-Pol-de-Léon, Sernigac; 29. Gouézec, Pouldreuzic, Rospendon; 30. Carhaix, Crozon; 1er, Goulven, Scaër, Saint-Renan.

Morbihan. — 26. Auray, Pontivy, Pont-Scoff, St-Jean Brévelay, Sulniac; 28, Bulry; 29, Inzinzac; 30, Guidel; 1er, Vannes.

Bulletin Financier
En l'absence de nouvelles concernant les négociations relatives à la question marocaine, la Bourse est calme et fermée. Notre 3/0/0 s'inscrit à 98.82. L'extérieure, nullement influencée par la chute de M. Villaverde, progresse au contraire à 91.97. L'Italien est lourd à 106.60.

Peu de changement dans le groupe des valeurs de crédit. La Société Générale se retrouve, ferme, à 611 fr. Par contre, le Crédit Lyonnais, toujours paralysé par les quantités considérables de fonds russes qui encombrant son portefeuille, s'alourdit à 1103 fr. Comptoir d'escompte, 655 fr.

Les chemins français sont inactifs. Le marché des valeurs de traction et celui des valeurs de cuivre restent faibles. Métropolitain délaissé à 582 fr.

En banque, l'action Saint-Raphaël Quinquina est recherchée à 145, de même que la Capillitas, en progrès à 56.75.

Les mines d'or sont mieux tenues. La New Kalfers se montre particulièrement ferme à 43 fr.

Bibliographie
Le Chant des Lignes Libérates : Pour répondre à un désir si souvent exprimé un poète de talent vient de faire paraître sous le titre de "Liberte!", le chant des Lignes Libérates.

Compositeur distingué, il a su heureusement adapter à sa vigoureuse poésie, un rythme fort et entraînant. Son œuvre est déjà le chant de ralliement des Groupes Catholiques.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se le procurer. On le trouve à la librairie Le Goaziou, Morlaix.

Patronage Jeanne d'Arc. — M. l'abbé Ribault, vicaire et directeur du patronage, ayant été nommé à Lamballe, il annonce dans le dernier numéro de sa revue La Bannière Catholique, qu'il en cessera désormais la publication.

Les Bretons émigrés
PARIS
Brevetés Studenten Breton Paris. — La Fédération amicale des Étudiants et anciens étudiants bretons de Paris, fondée l'année dernière, continue depuis à tenir ses réunions hebdomadaires au Siège Social, 52, rue Notre-Dame-des-Champs. Pendant le mois de mai, deux conférences ont été faites. D'abord Di-verrés qui devant une salle comble a entretenu les camarades de la question

VARIÉTÉ
C'hoari Boulou

Ar « jeu voulou » eo brema, a c'heller lavaret, billard ar Vretoned. Daouzek den korfet mad, gant bep a re voulou a bouez rezonabl, a c'hall eaz rém-mi varnean, la, ar jeu voulou eo hon billard-ni, billard ar beorien, hag a c'heller lavaret c'hoaz, billard forz tud pinvidik ive.

Brao a ve, e kerz ar sezon-ma, mond da c'hoari boulog, dreist-holl pa ve ar jeu var eun tam uhelen, dindan eun toufle brankou karget a zellou, pere a ziwall ar pennou dez tomden an heol, pe, a-vechou, dez an takennou glao. En ale voulou, e ver en meesk anoudegez, nemed eur zeller estranjou bennag azeet en e goaz, en tu pe du.

Mond a ra an daou c'hoarier kosa da « denna », hag e tibabont tud o c'hosteen. En em chacha a rer ar gouesta, ar re a oar dont da c'honid an tolou diez. An hostiz, vel just, a ve ive en kosteen pe gosteen, meuz n'all ket potr ar bannac'hou bea bewech o c'hoari, rag serviji ar c'hlianted an neuz d'ober var ar marc'had.

Krog eo ar barti. Ar « mestr » a zo duhont, er penn all, e lec'h m'eo kouezet. Ar voul genta a dosta dioutan, goustadik, var he fljadur, rag var he lech eur voul enebouez a zo prest da zail-let; hag evelse, tro ha tro, gant froudenno melodiuz, ar pellennou-du a chase an eil eben, en eur verka var ar zablenn triouk-kam a zoare, gant « plegiou » gwiziek, « bringou » burzuduz. Red eo lavaret ana, penoz boulog ar Vretoned a ve plommet dez eun tu, hag, e-gizze, e ve red mad kas ané en tu kontrol dez ar plom, evit ma tigoufont var ar « mestr » a dro kaër; evit an taolou eon, ar plom a zo lakat da krec'h. Misteriou eo ar reglennouze, hag a isplig ar c'hoarieren goz d'ar c'hoarieren iaouank, gant maderaz. Pa ouier ar reglennouze, e c'hall « plasa » eur voul, pe « rei koat » d'ar voul ad-versou... Hir ispirianç a zo red evid gallout lavaret e ver eur c'hoarier mad a voulou.

Ar re wella o

Etude de M^e Paul Le BOUAR, docteur en droit, notaire à Gourin

A VENDRE

Par Adjudication Publique et Volontaire en l'étude de M^e Le BOUAR, notaire à Gourin, le DIMANCHE 30 JUILLET 1905, à une heure de l'après-midi.

Une petite Propriété rurale, située au village de Landent-d'an-tron, en la commune de Gourin, louée 135 fr. l'an, suivant bail authentique expirant le 29 septembre 1914.

Mise à Prix 2,500 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à M^e Le BOUAR notaire à Gourin.

A VENDRE

Par Adjudication Publique le DIMANCHE 30 Juillet, à deux heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e Le BOUAR, notaire à Gourin.

Une Maison sous ardoises, avec une écurie en appentis également sous ardoises, le tout situé à Penhoat-Conveau, commune de Gourin, en bordure de la route de Gourin à Carhaix, et bien placée pour le commerce.

Mise à Prix 900 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à M^e Le BOUAR notaire.

Vente par adjudication volontaire

en l'étude et par le ministère de M^e Le BOUAR, notaire à Gourin, le DIMANCHE 30 JUILLET, à deux heures et demie de l'après-midi.

D'une Maison sous ardoises, située à L'erquino, près Gourin, maison comprenant en sous-sol, une cave et une vaste écurie, un rez-de-chaussée, une chambre et un grenier.

Le tout en bon état, et bien placé pour le commerce.

Mise à Prix 2,400 fr.

A Vendre

Par adjudication volontaire, en l'étude et par le ministère de M^e Le BOUAR, notaire à Gourin, le DIMANCHE 23 JUILLET 1905 à deux heures de l'après-midi, en deux lots :

Deux Métairies, situées en la commune de Gourin.

PREMIER LOT

La Métairie de Kermaol, contenant 11 hectares, d'un revenu de 750 fr. l'an, suivant bail authentique, expirant le 29 septembre 1911.

La dite ferme, située à un kilomètre de la route du Faouët à Gourin, contient une carrière de meulons d'un grand avenir : elle est aussi bien boisée.

Mise à Prix 16,000 fr.

DEUXIÈME LOT

La belle métairie de Kerhuau, d'une contenance de 23 hectares, ferme d'un seul tenant située à 2 kilomètres de Gourin, très bien boisée, louée aux époux Le Goff, moyennant 1,200 francs l'an, (non compris une réserve de taillis), suivant bail authentique, expirant le 29 septembre 1909.

Très bons bâtiments.

Mise à Prix 25,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Le BOUAR, notaire à Gourin, dépositaire du cahier des charges.

Carhaix, Imp. Le GOAZIOU-JAFFRENOU.

Le Gérant : ETIENNE JACO.

A LOUER

au 20 Septembre 1905
La belle métairie de BOVAL en KERGRIST-MOËLOU
Contenant 76 hectares.
Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. LÉSELLEUC, receveur de rentes à Carhaix.

A VENDRE

Dans le canton d'HUELGOAT
BELLE FERME, d'une contenance de 60 hectares, 31 ares, 08 centiares, le tout d'un seul tenant.

On traitera de gré à gré.
S'adresser à Monsieur LOHOU, Architecte géomètre, 4, rue Gambetta, à Morlaix.

Adjudication Volontaire

LE DIMANCHE 2 Juillet 1905, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e POSTOLLEC, Notaire à Gourin.

Un terrain de forme triangulaire d'environ 300 mètres carrés, à l'angle de la rue et de la gare de Gourin. Libre de jouissance.

Mise à Prix 2,000 fr.

S'adresser pour tous renseignements à M^e POSTOLLEC notaire.

AU SAINT-MAURICE

Teinturerie Parisienne

ROLLAND-LE BIHAN

13, Rue de Brest, 13
(Près la Poste) — MORLAIX (FINISTÈRE)

Teintures en tous Genres
NETTOYAGE A SEC ET HYGIÉNIQUE
Peaux, Fourrures, etc.

M^{me} V^o ROLLAND, tient à la disposition de sa clientèle un appareil de désinfection à la formylène, adopté par la commission d'hygiène. La désinfection se fait sans enlever de l'appareil ni meubles, ni tentures, etc., le gaz n'altère rien.

M^{me} V^o Rolland prévient qu'elle fait aussi le retour des colis franco par commissionnaires seulement.

Articles de Mariage

FLEURS, BOUQUETS, BAGUES, NOUVEAUTÉS
Solerias, Draperies, Parapluies, Ombrelles

M^{lle} Fanny LARMET
Place de la Mairie
CARHAIX

Belles Chambres

A LOUER DE SUITE
Rue du Fil à CARHAIX
PRIX MODÉRÉS
S'adresser à M. SOLU Fils.

CYCLES, MOTOCYCLES et AUTOMOBILES

en tous genres
MACHINES A COUDRE
Pose de **Sonneries Electriques**

PIERRE ALLAIN
Rue de la Mairie, CARHAIX

Dépositaire des marques Terrot, Rochet, Savig, Barnagaud, la Carhaisienne, Allain, l'Inusable (spécialité de la Maison) etc., etc.

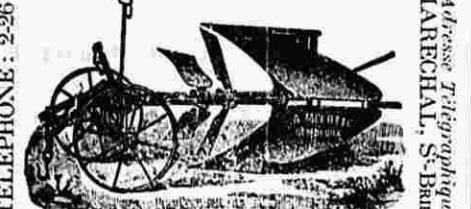
Seul dépositaire pour les cantons environnants de la bicyclette Hurty et de la machine à coudre Helvetia, faisant 2.000 points à la minute, cousant aussi facilement en arrière qu'en avant, nouvelle s'enfilure seule.

Ventes et réparations à des prix défilant toute concurrence

Représentant à Spézet : BOËDEC.

Comptoir Agricole de Bretagne

Ch. MARÉCHAL
O. M. A.
Ingénieur Agronome, Professeur départemental d'Agricuture
Ex-Directeur de l'École de Laiterie des Côtes-du-Nord
21, Boulevard National à ST-BRIEUC



Charrue Rud-Sack Universelle au travail Spécialité : Moteurs et Batteries ; Machines à vapeur Weyher et Richemond. Moteurs à gaz, essence, pétrole, alcool Japp. Loco-batteuses à pétrole en bout et en travers. Batteuses des meilleures marques ; manèges circulaires et à plan incliné, etc.

INSTRUMENTS DE RÉCOLTE : Lièuses, Moissonneuses, Faucheuses Deering, Fanasses Deering, Osborne, Puzant, Wery — Râteaux Osborne, Puzant.

INSTRUMENTS DE LABEURS : Charrue Rud-Sack, brabant double Melotte — Cultivateur Griffon, Herbes articulées, Extirpateurs, Herbes Canadiennes Puzant — Semoirs Rud-Sack, Jacquet-Robillard, etc.

Outillage en tous genres, herbes à chaînes, herbes roulantes et tous instruments pour l'Agriculteur.

Vente à l'essai. — Toutes machines garanties sur facture contre tout vice de construction et de bon fonctionnement. Catalogues, franco sur demande. Eviter les contrefaçons, exiger les véritables marques sur chaque instrument.

Représentants du Comptoir à Carhaix : M^{me} V^o GUILLOU et FILS, sur le Château. Forge et Charbonnage



FABRIQUE DE VÉLOCIPÈDES

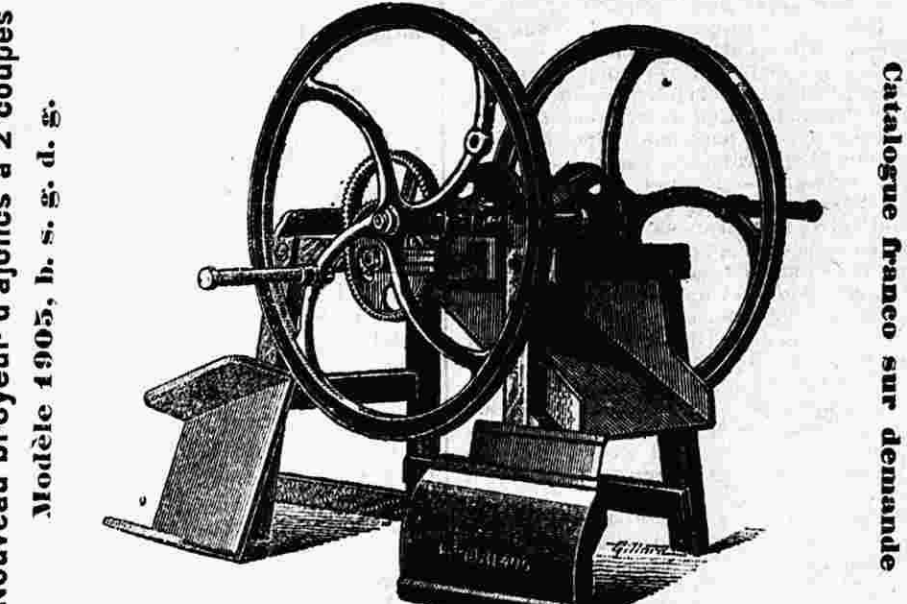
Maison Jean TRÉGUIER
7, rue des Écoles, QUIMPERLÉ (Finistère)

Révolution dans les prix de bicyclettes

La Maison Jean Tréguier vient d'offrir cette Saison, des bicyclettes de premières marques à des prix extraordinaires de bon marché, telles : GLADIATOR, PHÉBUS, TRATOR, ROCHET, GOTTBRAU, OTIC. Machine neuve pneumatique depuis 115 fr., un long-crédit à tous les fonctionnaires et personnes solvables, il n'y a pas de concurrence possible. Toutes personnes désireuses d'avoir une bicyclette, écrivez à la maison Jean Tréguier à Quimperlé, demandez les prix confidentiels et vous serez convaincu de la réalité de mes dires. Accessoires en gros et détail. — Fabrication et réparation.

Fonderie et Ateliers BOULLÉ

Boulevard National, SAINT-BRIEUC
VALLÉE FRÈRES, INGÉNIEUR E. C. P. Suc^{rs}



Nouveau broyeur d'ajonc à 2 coupes
Modèle 1905. H. S. S. S. S. S.

Catalogue Franco sur demande

GRAND CHOIX D'ARMES

COUPELLERIE

Nouvelles **MACHINES A COUDRE AMÉRICAINES**

DÉPOSITAIRE DES MARQUES
HOWE GRITZNER

GARANTIE SÉRIEUSE
Vente à terme - Réparations

MARIE AINÉ

Place Emile-Souvestre et 1, Rue Pont-Notre-Dame
MORLAIX (Finistère)

Le Champagne "LA MOUETTE"

Ch. VOGÈLE
Propriétaire
MAREUIL-SUR-AY (Champagne)

Le Champagne "La Mouette" se recommande par sa finesse et sa qualité.

Se trouve chez MM. les Négociants en vins et spiritueux.

Maison Fondée en 1837

Albert HEURTAULT

11, Rue de Brest, MORLAIX (près la Poste)
Entreprise Générale des Travaux de Plomberie et Couvertures

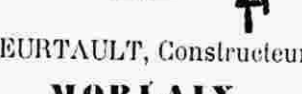
Aménagements et installations intérieures de tous appareils modernes concernant l'hygiène : Salles de Bains complètes, Lavabos, Postes d'eau, Garde-Robe avec réservoir de chässe, Eviers porcelaine et céramique, Chauffe-bains au bois, au pétrole, à l'alcool, au charbon, 20 minutes au plus, suffisent pour obtenir la préparation d'un bain au degré de chaleur voulu.

Robetterie et plomberie pour eau, gaz, vapeur. Chauffage, Pompes et Elevateurs d'eau

Pourneaux de cuisine avec toutes applications. — Service eau chaude et eau froide.

Sonneries Electriques, Tableaux Indicateurs, Téléphones — Sonneries à air. — Eclairage électriques à domicile : petites et grandes installations.

Appareil à Acétylène — L'HÉLIOGÈNE. Sécurité absolue, simplicité.



HEURTAULT, Constructeur
MORLAIX

J. QUÉRÉ

CHIRURGIEN-DENTISTE
De la Faculté de Médecine de Paris
De 9 heures à 5 heures tous les jours
15, Place Thiers, MORLAIX

ALL. — Ad Aotrou Quéré a warant parez d'eo'c'h ar loan dent, n'euz ket a forz pegeit zo a zouffra'eñ deuz outan.

MEUBLES BRETONS & MENUISERIE D'ART

J.-J. LE RESTE
SCAER (Finistère)

Panneaux d'après gravures
Ameublements de salle à manger, chambre à coucher, bureaux, etc.

ENTREPRISE DE BATIMENTS et de Menuiserie

LOUIS BANIEL

ENTREPRENEUR
Rue du Pavé, CARHAIX
Prix ou izel. — Labour vad

J. ADAM, Propriétaire

Grand Hôtel de la Tour d'Auvergne
CARHAIX

Correspondance du Touring-Club Anglais et du Touring-Club de France.

Table d'Hôte à toute heure
Garage pour vélos ; fosses pour automobiles ; Omnibus à tous les trains ; Voitures de louage.

Brezonnek a gomzer
ENGLISH SPOKEN
A very comfortable Hotel for travellers
MORLAIX

Machines à Tricoter

De tous Systèmes
APPRENTISSAGE GRATUIT
Facilité de Paiement

M^{me} CORBEL
6, Rue Longue de Bourrette, 6
MORLAIX
(Voir les Modèles au Magasin)

Faïenceries Artistiques

ANCIENNE MAISON LE GOYAT

LEMOINE-DÉBORDÈS

SUCCESSEUR
24, Rue du Parc, QUIMPER

Faïences, Porcelaines, Verres et Cristaux. — Jouets. — Lampes et Suspensions. — Articles de voyage. — Meubles de salon et de jardin.

Evit Kaout HADEREZOU MAD

Had betarabaz, rûtabaga, irvin, karotez, melchon, ray-grass ;
ET VAR-EON DA DI

J. BOSSON
Korn Plas-ar-Bouteler en
KERAEZ
Ar gwella marc'had, ar c'henta katite.

DEMANDEZ PARTOUT

Le Quinquina St-Denis

Le meilleur des apéritifs toniques à base de vins riens de Grenache
Plusieurs médailles d'or et d'argent

DENIS AUFFRET

FABRICANT
Vins, Spiritueux et Cidres en Gros
à **PLEYBEN (FINISTÈRE)**
Représentant à Carhaix :
Lucien DÉVÉDEC

ERWAN HERNOT

Kizeller Kalvarion
KROAZIOU HA MEIN-BEZ
War ar Men-Benez
Ha war ar Marbr ;
Bet Medalennet

SEIZ GWEC'H WARGUMENT ;
RU LANNDRIEG

LANNHUON

Kalevar Lannndreger ha Kalevar ar Vretoned en Lound a zo deuz er-maez deuz T^h HERNOT.

Demandez "UN KINA ST-YVES"

Bien se méfier des contrefaçons

Un bon conseil ! Prendre avant les repas un verre de "Kina St-Yves".
M. Ch. BARBILLON, négociant à Cette est le seul propriétaire de la marque "Kina St-Yves".
Seul dépositaire pour la Région

Louis COIC

Marchand de Vins à CARHAIX

SCULPTURE EN TOUS STYLES

Meubles Bretons

KERAUTRET Jean
3, Rue Gambetta, 3
MORLAIX (FINISTÈRE)

Menuiserie — Ebénisterie

"LES MUTUELLES DU MANS"
Assurances eneb d'an 'Tan Gicall :
KEF SINDIKAJOU
Labourerien-Douar Franz
ENEZ DA WALL ZARVODOU AL LABOUR-DOUEZ

"MUTUELLES FRANÇAISES"
EVID AN AKSIDANCHEOU
Assurances war ar Vuez

H. DEBROISE

DIRECTOR EVID AR VRO-MA
Er C'habusined PLOUIAN
E-tal Montroulez

Goulenn a rer Ajanted gouest dre ar c'hontre.

Pianos -- Musique -- Instruments

A. DAVID
10, rue du Parc et 1, rue St-François
QUIMPER
Succursale à Morlaix, 10, Place Thiers

Grand choix de pianos, instruments et musique pour tous les instruments, accord, réparations, échanges, location, aux meilleures conditions.

Demandez dans tous les Cafés

LE QUINQUINA
DU PETIT BLEU

Apéritif tonique et réconfortant de 1^{er} ordre ayant obtenu
Médaille d'Argent, à Brest 1901
Médaille d'Or, Paris 1902
GRAND PRIX, LONDRES 1902
Membre du Jury, hors concours,
PARIS & VIENNE 1904
A. SOUVESTRE, négociant, MORLAIX



MESTR
An HOLL LOUZEIER da GREVAAT

LOUZOU EVIT AN DOKEN

Pe seurt mam a diegez n'ho deuz ket bet enkreuz on eur weled he lugel drouglivet ha zomp ? Pe seurt mam n'ho deuz ket krenet on eur weled kroetenn war gouzouk he lugel ? Pe seurt greg, on eur bokal d'ho minik, ha lavar ket : Gam ma savin anezan er vad, ha gant ma ne vazo na tort na kam ! Kalloun an holl mammou o deuz krenet on eur zontal er ponion niverus ha spontus a ched o bugale.

A-vrema, bezot dizeou ar mammou-ze ! Eur romed dispar a zo bet kavet evid kas kuit o noehamant.

Red eo kaout **Gwad pur** ha divlam evid beza tac'h. An **Ulmincine** a ra Gwad. Arabad eo kaout gwad fall pe gwad trot : an **Ulmincine** a renovez ar Gwad.

An **Ulmincine Moreul** a bazo diouz ar bon-benni, spunt ar goren ; para a ra droug-ar-roue, ar c'hroetennou, ar polotonnou, ar zempladurez, ar paz, ar c'hlenved-langiz ; ar merc'hed laoutank dimeret pere n'int ket grazez ehoz da c'huzek vloaz, a vazo hastel ar mare evite e horz amzer.

Kalz a louzouez a zo bet great brud d'ezo ovel « deparatif tonique » mez **Ulmincine** an apotheker Moreul eo ar gwella ; bet on deuz ar prizioù konha er Skollou Medisinerz hag Apothekerez, ha bet on deuz zoken eur rekompans dignant an Académie de Médecine.

E kemend apolkerez vad a zo en Breiz, e kaver an **Ulmincine** da bron.

Ar gwella marc'had eo, touez an holl remojou !

Al Ultrad : 2 skodez ; an hanter-ultrad : 14 real ; ar uwrad : 9 real.
Gwelt mad hag hen zo merket MOREUL war ar boutailloù.

Evid kaout kalz assamblez skrivra da :
Th. MOREUL, Apotheker e Lannderne (Finistère).

Magasins d'Habillements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

AU PHARE -- MORLAIX

MAISON DE CONFIANCE
Vendant à prix fixe et le meilleur marché de toute la région.
Grande Mise en vente des Nouveautés de la Saison.

IMMENSES ASSORTIMENTS

Costumes pour Enfants de 3 à 12 ans depuis 2 fr. 95.
Costumes Communion 9 à 14 ans depuis 9 fr. 95.

Chemiserie, Chaussures, Chapellerie

GRANDE CHERISERIE PARISIENNE MORLAIX

Grande Mise en vente des Nouveautés de la Saison.

Chemiserie, Lingerie, Ganterie, Confections pour Dames et Enfants, Bonneterie, Corssets, Parapluies et Ombrelles.

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRE

ARTICLES DE FUMEURS
Spécialités de Montres de Besançon
VENDES AU PRIX DE FABRIQUE

J. HARDY

12, Rue Gambetta, MORLAIX

Pipes en Bruyère à la Marque

(BRUK BREIZ)
Montres en Argent pour Hommes et pour Femmes depuis 15 fr.

MONTRES EN NICKEL DEPUIS 5 fr. 50

Réveils Matin et Articles pour Mariage

PENDULES DE CHEMINÉES ET TABLEAUX EN TOUS GENRES

Pour légalisation des signatures ci-contre